



**PRESIDENCE**

**CONSEIL PROVINCIAL DE LIEGE**

**INFORMATION A LA POPULATION**

*Le Conseil provincial se réunira le 27 janvier 2005, à 15 heures, au Palais provincial, Place Saint-Lambert, 18, à 4000 LIEGE*

**Ordre du jour**

**Séance publique**

1. *Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 décembre 2004.*
2. *Budget provincial pour 2005 – Prise d’acte de l’arrêté d’approbation du 21 décembre 2004 du Gouvernement wallon.  
(document 04-05/88)*
3. *Désignation d’un receveur spécial des recettes à la Haute Ecole L-E Troclet.  
(document 04-05/84)*
4. *Désignation d’un receveur spécial des recettes à l’Institut provincial d’enseignement secondaire de Seraing – Antenne d’Ougrée.  
(document 04-05/85)*
5. *Services provinciaux : Marché de services – Mode de passation et conditions de marché en vue de la mise en conformité des équipements de travail des établissements provinciaux d’Enseignement technique. Prise d’acte de la Députation permanente du 23 décembre 2004.  
(document 04-05/86)*
6. *Services provinciaux : Marché de travaux – Centre de Formation de tennis de table à Blegny – Addenda n°1.  
Lots 1, 2 et 3.  
(document 04-05/87)*
7. *Suppression du Comité consultatif de l’Institut Malvoz – Abrogation du règlement d’ordre intérieur du même Institut.  
(document 04-05/83)*

8. *Amendement budgétaire 2005 n°1 : proposition visant à augmenter le crédit mis à la disposition de la Députation permanente pour soutenir toute initiative en rapport avec l'actualité agricole.*
9. *Amendement budgétaire 2005 n° 7 visant à reconnaître l'agriculture biologique comme activité à part entière et à promouvoir ses produits agricoles et alimentaires lors des manifestations initiées ou soutenues par la Province.*
10. *Amendement budgétaire 2005 n° 8 : proposition visant à la réalisation d'une étude pour la construction d'un centre provincial de construction durable.*
11. *Amendement budgétaire 2005 n° 11 : proposition visant à obtenir une certification EMAS tant pour les locaux liés à l'activité du Conseil que pour l'ensemble de l'administration provinciale.*
12. *Approbaton du Procès-verbal de la réunion du 23 décembre 2004.*

**Séance à huis-clos**

13. *Désignation d'un(e) directeur(trice) à l'IPES de Huy.  
(document 04-05/89)*

*Le Président,*

*(s) Jean-Claude MEURENS.*